



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

obligation d'emploi

Question écrite n° 71446

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur le report des sur-contributions financières pour les entreprises n'embauchant pas suffisamment de personnes en situation d'handicap. Les entreprises disposaient d'un délai de 5 ans afin de se préparer à cette échéance. L'Association des paralyvés de France juge aujourd'hui ce report scandaleux et déplore l'attitude du Gouvernement. Il souhaiterait donc savoir si le Gouvernement va revenir sur cette décision.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71446

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1582

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)